



MAIRIE DE MORANGLES

☎ : 03.44.26.78.39

Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

SEANCE DU 1^{er} MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 1^{er} mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marianne LEMOINE, Maire.

Etaient Présents : Marianne Lemoine, Brigitte Chartier – Duraincy, Marie Le Bouquin, Lionel Caron, Domingo Pelayo Martinez, Thierry Decramp, Cédrik Jamroz, Maximilien Adam, Agnès Quinterne, Véronique Lafarge

Absente excusée : Virginie Vinchon

Désignation d'un secrétaire de séance :

Avant de débiter, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Madame Brigitte Chartier-Duraincy est proposée puis désignée pour assurer ces fonctions.

DELIBERATIONS

Convention centre de loisirs avec Fresnoy-en-Thelle

Le Maire rappelle que les enfants de Morangles sont accueillis le mercredi, les petites et les grandes vacances au centre de loisirs de Fresnoy-en-Thelle, moyennant une participation de la commune de 15 € par jour et par enfant.

Par conséquent le Maire propose de renouveler la convention avec Fresnoy-en-Thelle du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Convention centre de loisirs avec Crouy-en-Thelle

Le Maire rappelle que les enfants de Morangles sont accueillis le mercredi, les petites et les grandes vacances au centre de loisirs de Crouy-en-Thelle, moyennant une participation de la commune de 15 € par jour et par enfant.

Par conséquent le Maire propose de renouveler la convention avec Crouy-en-Thelle du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Restes à recouvrer pour les frais de fourrière

La commune de Morangles ayant une convention avec la fourrière « SAS dépannage Jory et Fils », le maire explique qu'une délibération est nécessaire pour recouvrer les frais avancés par la commune lorsque le propriétaire du véhicule est introuvable ou insolvable. Un titre de recette lui est ensuite envoyé.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Adhésion des EPCI au SE60

Les EPCI du Clermontois et du pays du Valois ont sollicité leur adhésion au SE60 pour la compétence optionnelle maîtrise de la demande en énergie et énergies renouvelables.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Adoption rapport CLECT

Suite à la modification de la définition de l'intérêt communautaire relatif à la compétence voirie, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a évalué les charges restituées aux communes et ou transférées à la Thelloise. Le Maire propose le rapport de la CLECT adopté par la Thelloise. Ce dernier est désormais porté à la connaissance du conseil municipal pour son adoption.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Demande de subvention (DETR) auprès de l'Etat pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux

Le Maire explique à son Conseil Municipal qu'il est nécessaire de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Le montant des travaux est estimé à 47 606 € HT.

Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Département pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux

Le Maire explique à son Conseil Municipal qu'il est nécessaire de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Le montant des travaux est estimé à 47 606 € HT.

Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Ramassage Hauts de France propres

La prochaine édition des Hauts de France propre aura lieu les 17, 18 et 19 mars 2023. Le Maire propose d'organiser un ramassage des déchets sur la commune le samedi 18 mars à 10h00. Un café sera offert aux participants.

Décorations de Noël GLM

Suite à la demande du GLM pour entreposer les décorations de Noël dans le garage, le conseil décide dans un premier temps de ranger le local. Les travaux d'accessibilité nous obligent à transférer les poubelles et les produits d'entretien dans le garage. Le manque de rangement pour la mairie est donc soulevé.

Rencontres intergénérationnelles

Madame Chartier-Duraincy fait part du désir de plusieurs habitants de la commune à se rassembler pour des activités telles que des jeux de société, promenade, cinéma.... Le conseil municipal propose de leur prêter la salle du Conseil pour se rencontrer.

Enfouissement rue du Prieuré

Le SE60 nous a signalé des fils électriques à nus au niveau de la rue du Prieuré. Des travaux de mise aux normes doivent être effectués. A l'occasion de ces travaux le conseil municipal demande un devis pour l'enfouissement des réseaux.

La séance est levée à 21h45.

Le Maire,
Marianne LEMOINE



[Handwritten signatures and scribbles in black and blue ink, including a large signature that appears to be 'Chartier-Duraincy' and another that appears to be 'Lemoine']